



Trophée d'Armor voile légère 2019
Epreuve de Trebeurden - Dimanche 17 novembre 2019
« La Transbaie de Lannion »

AVIS DE COURSE

LIEU : EV Trebeurden - 3 route de Traou Meur - 22 560 Trebeurden
tél : 02 96 23 51 35 Email: ev.trebeurden@gmail.com

Objectif :

Vous faire plaisir sur des longs bords, virer des balises, en prendre plein la vue, plein les yeux, plein la tête, plein le cœur.

L'EPREUVE : Régie par les règles de course à la voile RCV 2017-2020, les prescriptions de la FFV, le règlement sportif de la ligue en vigueur, sauf si l'une quelconque d'entre elles est modifiée par les instructions de course ou leurs annexes.

CLASSEMENTS : La flotte est répartie dans les catégories suivantes :

- Dériveurs (classement en temps compensé selon table des handicaps FFV)
- Catamarans (classement en temps compensé selon table des handicaps FFV)
(Classement trophée uniquement ouvert aux licenciés des côtes d'Armor)
- Planche à voile glisse (classement en temps réel)

DOCUMENTS :

Licence annuelle 2019 obligatoire et visée par un médecin. Certificat médical.
Autorisation parentale pour les mineurs

Droit d'inscription : 10 Euros doubles et catamaran
5 Euros solitaires

PROGRAMME :

de 9h30 à 11h : Inscription BM : 15h11 PM : 8h40 Coef :70

11h30 : Mise à disposition pour plusieurs manches à suivre si possible

17h : Proclamation des résultats et pot de l'amitié.

Les instructions de course seront affichées à compter du samedi 17 novembre à 17h30 sur le tableau d'affichage situé dans l'accueil de l'Ecole de Voile.

En fonction des conditions météo, le parcours pourra être côtier ou construit.

Fiche d'inscription : « La Transbaie de Lannion 2019 »

Support :

- dériveur catamaran planche à voile

Série :

Numéro de voile :

BARREUR

NOM : Prénom :

No Licence : Club :

EQUIPIER

NOM : Prénom :

No Licence : Club :

Rappel de Sécurité : chaque voilier court sous la responsabilité de son skipper. Il lui appartient de décider s'il doit prendre le départ ou rester en course.

« Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve »

En signant son inscription, le concurrent renonce à exercer son droit à l'image sur les photos qui pourraient être prises pendant l'épreuve.

le,

Signature du licencié ou signature des parents pour les mineurs

- licence
 certificat médical
 autorisation parentale